



Visuel Flocon, divisé en 10/100 cercles

DA COSTA
SÀRL
**ENTREPRISE
DE CONSTRUCTION**

Maçonnerie, Béton armé
Carrelage, Rénovations

1699 Porsel Natel:079 4045746

PORSEL

22^{ème} TIR AUX FLOCONS

Samedi 16 Décembre 2023

Concours de groupes et individuels
300m - 6 cibles Polytronic TG6301

Visuel FLOCON



Horaire des tirs

9h00 – 16h30



Inscriptions sur place
ou sur **www.tirporsel.ch**

Renseignements
Julien Baudois 078.722.63.58



tir_porsel

Petite restauration et Fondue de 11.30 à 14.00

**Vous pouvez déjà agender notre 34^{ème} tir du Flon qui se déroulera du
25 au 28 avril 2024**

Plan et règlement

Passe	<i>Tir aux Flocons</i>																
Formation de tir	Groupe de 5 tireurs ou individuel. Les tireurs doivent être en possession d'une licence valable																
Distance	300m																
Armes	Arme libre, fusil standard, mousqueton, fass 90, fass 57-02 et 57-03																
Cible	Visuel flocon divisé en 10 cercles																
Nombres de coups	12 2 coups d'essai 6 coups par coup 4 coups série, le meilleur coup marqué à 100 points																
Position	Fass 57 et 90 : sur bipied. <i>Mousqueton</i> : couché bras franc, appuyé ou sur bipied Fusil standard : couché bras franc. <i>Arme libre</i> : à genou, V et SV peuvent tirer bras franc.																
Prix de la passe	Fr. 17.00 par tireur, munition comprise, elle est touchée sur place Fr. 13.00 pour U17 et U21.																
Assurance	Tous les participants, membres de la FST, sont assurés auprès de l'USS																
Distinction	Carte couronne à Fr. 10.00 pour : <table><thead><tr><th></th><th>Actifs</th><th>V + U21</th><th>SV + U17</th></tr></thead><tbody><tr><td>Cat. A</td><td>88</td><td>87</td><td>86</td></tr><tr><td>Cat. D</td><td>83</td><td>82</td><td>81</td></tr><tr><td>Cat. E</td><td>82</td><td>81</td><td>80</td></tr></tbody></table>		Actifs	V + U21	SV + U17	Cat. A	88	87	86	Cat. D	83	82	81	Cat. E	82	81	80
	Actifs	V + U21	SV + U17														
Cat. A	88	87	86														
Cat. D	83	82	81														
Cat. E	82	81	80														
Classement Individuel	Le total des 10 coups détermine le rang, en cas d'égalité, appui par : - le meilleur coup marqué à 100 pts de la série de quatre coups - puis par l'âge selon l'article 51 des règles du tir sportif																
Prix individuel	Les trois premiers du classement des catégories A, D et E touchent un prix.																
Classement De groupe	Les groupes sont répartis en deux catégories: cat. A et cat. D+E. Le total des 5 résultats individuels détermine le rang, en cas d'égalité appui par : - les meilleures résultats individuels - le total des coups profonds de tout le groupe																
Prix de groupe	1 ^{er} rang : CHF 100.- 2 ^e rang : CHF 80.- 3 ^e rang : CHF 50.-																

Plan et règlement

Passe	<i>Tir porcineige</i>
Formation de tir	Tireur individuel seulement. Les tireurs doivent être en possession d'une licence valable. Reprise de passe illimité
Distance	300m
Armes	Arme libre, fusil standard, mousqueton, fass 90, fass 57-02 et 57-03
Cible	Visuel flocon divisé en 100 cercles
Nombres de coups	3 coups par coup
Position	Fass 57 et 90 : sur bipied. <i>Mousqueton</i> : couché bras franc, appuyé ou sur bipied Fusil standard : couché bras franc. <i>Arme libre</i> : à genou, SV peuvent tirer bras franc.
Prix de la passe	Fr. 5.00 par passe, munition comprise, elle est touchée sur place
Classement Individuel	Chaque passe compte pour le classement Le total des 2 meilleurs coups de la passe détermine le rang , en cas d'égalité, appui par : - le meilleur coup de la passe - puis par l'âge selon l'article 51 des règles du tir sportif
Prix individuel	Un prix sera distribué aux 10% des meilleures passes tirées, selon le classement individuel

Dispositions finales

Inscriptions	Sur place ou sur www.tirporsel.ch
Résultat	Le palmarès final sera disponible sur le site www.tirporsel.ch la semaine suivant le tir. Les bénéficiaires de prix seront informés par courrier postal ou courriel électronique. Les prix en nature ne seront ni échangés, ni remplacés par des paiements en espèces.
Réclamations	Les réclamations seront tranchées par le comité du tir. Ses décisions sont sans appel. Pour les cas non prévus, le règlement FST sera appliqué.
Approbation	Approuvé par la SCTF, le 28 septembre 2023 Le responsable des tirs sportifs Jérôme Moret.